

Pétitions

FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES—LA PRÉSENTATION
PAR LE COMITÉ PERMANENT DE SON RAPPORT SUR LA
RÉFORME FISCALE

L'hon. Doug Lewis (ministre d'État et ministre d'État (Conseil du Trésor)): Monsieur le Président, la motion suivante a trait au rapport sur la réforme fiscale que doit présenter le comité permanent des finances et des affaires économiques. Je propose:

Que, nonobstant tout article du Règlement de la Chambre, le lundi 16 novembre 1987 à 12 h 30, la Chambre revienne à la «Présentation de rapports de comités» aux seules fins de permettre au président du Comité permanent des finances et des affaires économiques de présenter le rapport du Comité sur la réforme fiscale; et

Qu'immédiatement après la présentation dudit rapport, la Chambre revienne aux affaires interrompues.

[Français]

M. le Président: L'honorable ministre d'État et ministre d'État (Conseil du Trésor) (M. Lewis) a-t-il le consentement unanime de la Chambre afin de proposer la motion?

Des voix: D'accord.

M. le Président: La Chambre a entendu l'énoncé de la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

[Traduction]

LE RÈGLEMENT—MODIFICATION DES PARAGRAPHES 89(2) ET
96(3)

L'hon. Doug Lewis (ministre d'État et ministre d'État (Conseil du Trésor)): Monsieur le Président, la motion suivante découle d'entretiens qu'ont eus les leaders parlementaires à la demande du sous-comité des invalides et des handicapés. Je propose:

Qu'on modifie l'article 89(2) du Règlement en supprimant l'alinéa «e)» et en ajoutant le nouvel alinéa suivant:

«y) le Comité sur la condition des personnes handicapées;»

et qu'on rajuste en conséquence l'ordre alphabétique des alinéas;

Qu'on modifie l'article 96(3) du Règlement en ajoutant le nouvel alinéa suivant:

«g) Comité permanent sur la condition des personnes handicapées comprend notamment la formulation de propositions d'initiatives visant à l'intégration et à l'égalité des personnes handicapées dans tous les secteurs de la société canadienne, ainsi que la promotion, le contrôle et l'évaluation de ces initiatives.»

et;

Que toutes les affaires dont le sous-comité des invalides et des handicapés est saisi soient transférées au Comité permanent sur la condition des personnes handicapées.

M. le Président: Permet-on à l'unanimité que le ministre d'État (M. Lewis) propose la motion?

Des voix: D'accord.

M. le Président: La Chambre a entendu l'énoncé de la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE EXTÉRIEUR—ON
DEMANDE QUE LE COMITÉ PERMANENT SOIT AUTORISÉ À SE
RENDRE AU YUKON ET DANS LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, je vois que le temps file et je suppose qu'avant la fin de la semaine, nous serons appelés à examiner d'autres ordres permettant au comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur de se déplacer et d'entendre des témoins sur le projet d'accord de libre-échange. Je propose au ministre d'user de ses bons offices pour que, au nombre des déplacements qu'il décidera de faire, le comité envisage d'inclure le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

L'hon. Doug Lewis (ministre d'État et ministre d'État (Conseil du Trésor)): Monsieur le Président, je suis ravi d'annoncer au député que, par suite des incidents d'hier à la Chambre, j'ai pris l'initiative de signaler au président du comité que, de l'avis général, on estimait que son comité devrait inclure le Yukon dans ses déplacements. Ce dernier m'a répondu que, partout dans les provinces, les témoins accueilleraient son comité à bras ouverts, car l'accord de libre-échange semblait plaire énormément, et qu'il pensait pouvoir organiser des audiences également au Yukon.

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, je crois savoir que les membres de ce comité se réuniront ce soir pour essayer de s'entendre, si possible, au sujet de leurs déplacements. J'espère que le comité acceptera la position de notre parti et qu'il se rendra dans le Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest; je pense cependant que nous devrions attendre l'issue de ces entretiens.

* * *

[Français]

PÉTITIONS

ON DEMANDE QUE LES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER DE
CALGARY SOIENT TÉLÉDIFFUSÉS DANS LES DEUX LANGUES
OFFICIELLES PARTOUT AU CANADA

M. Carlo Rossi (Bourassa): Monsieur le Président, l'honorable député d'Ottawa—Vanier (M. Gauthier) m'a demandé de présenter cette pétition, et en mon nom, je veux aussi la présenter.

Les soussignés déclarent humblement que près d'un million de francophones vivant à l'extérieur du Québec ne pourront regarder les Jeux olympiques d'hiver de Calgary à la télévision en français; que le compromis proposé par le CRTC qui suggère d'offrir le signal TV en français aux câblodistributeurs est inacceptable compte tenu du fait que ce ne sont pas toutes les communautés francophones hors Québec qui ont le service de câblodistribution; et que les Canadiens et Canadiennes d'expression française paieront eux aussi leur part des 200 millions de dollars consentis par le gouvernement conservateur à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver de Calgary.